



 FRANCE

# Randonnée et bivouac Brame du Cerf

(réserve naturelle des Hauts Plateaux du Vercors)

**2 jours / 1 nuit**



4 pers max.

Organisation et encadrement des activités du séjour :

Dousson Julien Accompagnateur en montagne et moniteur en kayak de mer et eau calme diplômé.

Tel : 06 29 02 15 87 / mail : julien.dousson@gmail.com / n°carte pro 03812ED0360

## Descriptif

Randonnée pédestre dans la réserve naturelle des hauts plateaux du Vercors pour observer et écouter le brame du cerf.

2 jours au cœur du sauvage sur les traces du roi de la forêt. Relevés de pièges photographiques et pistage : vous apprendrez tout sur le cerf.

## Niveau

### Intermédiaire

4 à 5 heures de randonnée par jour avec peu de dénivelé (+/- 300m)

Avoir envie de dormir 1 nuit sous tente

## Dates et Prix 2024

Du 21 au 22 septembre - Du 28 au 29 septembre

Du 5 au 6 octobre - Du 12 au 13 octobre

**250€ par personne**



## Programme

 Rendez vous le Jour 1 sur le parking de l'office du tourisme de la Chapelle-en-Vercors à 11h.

### Jour 1

Co-voiturage depuis la Chapelle-en-Vercors jusqu'au départ de la randonnée. Une fois arrivés, nous préparons ensemble le matériel de bivouac dans les sacs à dos et nous voilà partis. En chemin, les indices de présence du grand cervidé ne manquent pas et sont autant de bonnes raisons de s'arrêter pour pister l'animal. Nous laissons nos sens nous guider vers un lieu propice à établir un affût, puis notre bivouac.

Nuit sous tente et repas sous les étoiles.

### Jour 2

Après un copieux petit déjeuner, nous plions le camp et reprenons notre chemin pour relever des pièges photographiques afin de voir quels animaux sont passés ces derniers jours : cerf, biche, chevreuil, renard, martre, loup etc ...

Notre randonnée en boucle nous ramène au parking en milieu d'après-midi.

Notez que les cerfs et les biches sont présents mais pas toujours visibles; il s'agit d'animaux sauvages qu'il ne faut pas déranger. Même si nous avons de bonnes chances de les voir, les jumelles, longue vue et pièges photos nous assurent de belles observations dans de bonnes conditions pour nous et pour la faune.

## Le prix comprend

- L'encadrement par un guide diplômé
- Le matériel fourni
- Les repas du dîner J1 au pique nique du J2

## Le prix ne comprend pas

- Le matériel personnel
- Les déplacements pour se rendre au point de rendez-vous et au point de départ de la randonnée
- Les encas pendant la randonnée (barres de céréales, fruits secs, graines)
- Le pique nique du J1

## Matériel fourni

- Sac à dos, bâtons, lampe frontale
- Sac de couchage adapté aux températures + Matelas
- Nécessaire de repas (assiette, couverts, tasse)
- Deux paires de jumelles et une longue vue pour le groupe

## Matériel personnel obligatoire non fourni

- Vêtements et chaussures adaptés à la pratique et aux conditions météo
- Gants - bonnet - tour de cou
- Gourde - Protections solaires (crème/lunettes)
- Pharmacie personnelle

## Hébergement et Restauration



Hébergement en toiles de tente 2-3 places ou cabane



Repas valorisant les produits locaux

*Dîner type : poisson ou viande locale avec pomme de terre ou patate, gâteau myrtilles*

*Pique-nique type : Soupe sachet, sandwich/wrap maison, fromage, biscuits thé/café*

*Petit-déjeuner type : Pain, beurre, miel et confitures locales, thé, café, tisane*

## Réservation et Paiement

**Pour réserver**, adresser un mail à [contact@wildandfriluft.com](mailto:contact@wildandfriluft.com) avec :

- Dates de la sortie
- Nom, Prénom, Age et n° téléphone des participants
- Toutes précisions importantes : santé, régime alimentaire, allergies etc

**Joindre un virement de 30%** du montant de votre réservation (veuillez mentionner votre nom et la date de la sortie en libellé de virement).

**RIB** : JULIEN DOUSSON CREDIT AGRICOLE VILLARD DE LANS

**IBAN** : FR76 1390 6000 1585 0498 6587 852      **BIC** : AGRIFRPP839

Les places vous sont alors bloquées !

**Le règlement du solde** se fait :

- par virement quelques jours avant la date de la sortie
- sur place, le J1 en espèces ou par chèque

## Annulation

Sauf en cas d'alerte préfectorale, les conditions météorologiques ne sont pas prétexte à annulation des sorties. En cas de conditions de fortes pluies le programme est adapté : je vous contacte la semaine précédant la sortie pour vous donner les éventuelles consignes d'adaptation.

En cas d'annulation de votre part, l'acompte versé est conservé.